Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 035-213502214-20261102-2026132-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Pléchâtel

Séance du 02/11/2026

Date de la convocation
27/10/2026

Date d'affichage
27/10/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 23 Présents : 23 Votants : 23

A l'unanimité
Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026 et le 2 Novembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : Mme ADAM Marie-France, M. ARRAULT José, M. BARBU Guillaume, Mme BEZIN Charlène, M. BRIZARD Philippe, M. CONCHE Philippe, Mme COUÉ Virginie, M. DENIS Bernard, Mme DESHOUX Charline, Mme GÉRARD Michelle, M. HAMON Joël, M. HELIAS Patrick, M. LALESNEL Thierry, M. LAVENIR Guillaume, M. MATRAT Hugues, Mme MORISSET Typhaine, Mme MOUAZAN Régine, Mme NUCITO Gaëlle, M. PERCHER Jean-Jacques, Mme POLIGNÉ Laëtitia, M. ROUSSELOT Sébastien, Mme SAULNIER Elise, Mme TEILLARD Stéphanie

Mme ADAM Marie-France a été élue secrétaire

Numéro de la délibération : 2026132
Objet de la délibération : Renouvellement du vidéoprojecteur de la salle Jean Legaud

M. Bernard DENIS indique que le vidéoprojecteur de la salle Jean Legaud ne fonctionne plus correctement car des tâches apparaissent systématiquement à l'écran. Il présente les différents devis qui ont été reçus pour envisager le remplacement du matériel :

Remplacement par un équipement identique :
1-Vidélio (Laser 3LCD 5200 lumens) : 2332,40 € HT soit 2 798.88 € TTC (dépense à prévoir par la Commune : nacelle et agent des services techniques)

Remplacement par un modèle plus puissant :
2-Vidélio (Laser 3LCD 6500 lumens) : 2480,00 € HT soit 2 976.00 € TTC (dépense à prévoir par la Commune : nacelle et agent des services techniques)
3-ISA (Laser 3LCD 7000 Lumens) : 4120,00 € HT soit 4 944.00 € TTC + option remplacement du câble HDMI 160,00 € HT soit 192.00 € TTC

Remplacement par un modèle plus puissant, connexion à la sono, table mixage sono :
4-ISA : (Laser 7300 Lumens) : 6 561,00 € HT soit 7 873.20 € TTC

Après délibérations, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition n°2 qui parait être la plus adaptée à notre besoin et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Pour copie conforme.
La secrétaire de séance, Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 18/11/2026